

# Démission Comfort/Comfort Plus/Income One/income Two



Renvoyez cette demande de démission dûment complétée et signée d'une des manières décrites ci-dessous:

- par courrier recommandé à la Mutualité Partena, Sluisweg 2 b 1, 9000 Gent
- par remise de la demande de démission contre accusé de réception, dans une agence Partena
- par exploit d'huissier adressé à la Mutualité Partena, Sluisweg 2 b 1, 9000 Gent

Je demande, par la présente:

Nom:

Numéro de registre national:

Adresse:

la clôture de mon assurance (cocher ce qui convient)

Comfort

Income One

Comfort +

Income Two

Cette clôture est aussi demandée pour les personnes suivantes:

Nom + Prénom	Date de naissance

Je marque mon accord pour que mon assurance soit clôturée le dernier jour du mois suivant la date de réception de mon courrier recommandé. Les primes restent dues jusqu'à la date de clôture.

Date:

Signature:

**A compléter par la Mutualité Partena  
si la demande de démission est remise  
dans une agence Partena**

Etabli en deux exemplaires, dont un  
exemplaire destiné au client

**Signature du conseiller**

**Cachet de la Mutualité**

Partena-OZV, agent d'assurances (n° OCM 5006c) pour la SMA "Mutuelle Entraide Hospitalisation", Rue Saint-Hubert 19, 1150 Bruxelles, RPM Bruxelles (numéro d'entreprise : 422.189.629), agréée sous le n° OCM 750/01 par l'Office de Contrôle des Mutualités et des Unions Nationales des Mutualités, Avenue de l'Astronomie 1, 1210 Bruxelles.

Depuis le 1er janvier 2017, les assurances Comfort, Comfort Plus, Income 1 et Income 2 ont été reprises par la société mutualiste d'assurances "Mutuelle Entraide Hospitalisation" (HOSPITALIA). Cette opération est la conséquence de la fusion avec la société mutualiste d'assurances SECUREX (publiée le 11 janvier 2017 au Moniteur Belge, pages 1323-1324).



\*AT04311D0000000560247700\*